



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dispositions relatives à la tarification sociale des cantines scolaires

Question écrite n° 40717

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le financement par l'État de « la cantine à un euro ». En effet, si le dispositif élargi au 1er avril 2021 prévoit un engagement de 3 ans au travers de la signature d'une convention avec la collectivité, les inquiétudes persistent quant à la budgétisation des cantines à l'issue de cette période conventionnée. Il lui demande donc quelles sont les mesures envisagées au terme des trois années, pour permettre aux communes de compenser la perte de l'aide de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40717

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 août 2021](#), page 6378

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)